



Engagement ③

Lors de mes achats, je choisis des bois locaux et/ou certifiés pour éviter de contribuer à la disparition des forêts d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud

Pourquoi ?

Le **bois** est un matériau naturel et renouvelable à l'infini qui est utilisé depuis la nuit des temps pour la construction des habitations, le mobilier, le chauffage, l'outillage, la cuisine, ... Pourtant, aujourd'hui l'achat d'un objet en bois n'est pas un acte anodin. Même si le bois provient d'une forêt ou d'une plantation, les méthodes d'exploitation et les enjeux en terme de biodiversité sont très variables d'une région du monde à l'autre.

En **Indonésie**, des forêts primaires sont massacrées pour y planter des palmiers à huile qui produiront de l'huile de palme. Dans cette même région, les forêts abritent les dernières populations d'Orangs-outans qui sont menacées de disparition.

L'**Afrique** représente à elle seule la moitié de la déforestation mondiale. Les pressions combinées de l'industrie du bois et de l'exploitation agricole sur brûlis ont amputé le continent de 9% de sa surface forestière entre 1990 et 2005.

En **Amérique du Sud**, les raisons de la déforestation sont nombreuses : développement de l'élevage, culture du soja, de l'huile de palme, exploitation des ressources minières, ... Dans ces continents, l'exploitation des ressources forestières n'est plus durable, elle se fait à une vitesse très supérieure à celle de la régénération naturelle.

Cela conduit à la **destruction de l'habitat de milliers d'espèces animales et végétales**. La moitié des espèces terrestres vit dans les forêts tropicales. On estime que leur rythme actuel de disparition est mille fois supérieur à son niveau naturel et on évalue à 3 le nombre d'espèces qui disparaît chaque heure (soit 72/jour et 26 280/an). Viennent s'y ajouter des phénomènes de fragmentation paysagère qui diminuent la résilience écologique* des forêts. Les causes de la déforestation sont multiples et parfois complexes, nous ne pouvons pas répondre à toutes. Pourtant, en prenant conscience de l'importance et de l'urgence de la situation, nous pouvons modifier nos habitudes de consommation et ainsi agir en faveur des forêts.

Que ce soit pour la construction d'une habitation, d'une terrasse, pour des travaux de menuiserie (portes, fenêtres, escaliers,...), ou pour tout autre aménagement intérieur ou extérieur, il est important de choisir les bonnes essences et/ou fournisseurs afin de ne pas participer à la déforestation sauvage et massive de certaines forêts du globe.

D'autres produits que le bois contribuent à la déforestation. C'est en particulier le cas de l'huile de palme, déjà citée, qui se trouve dans 1 produit sur 10 de nos supermarchés (cosmétiques, biscuits, lessive, chocolat,...), du soja qui est exporté d'Amérique du sud pour nourrir le bétail sous forme de tourteau de soja, des agroc carburants, ... Ce sont toutes nos habitudes de consommation qu'il faut changer !

* Capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante



Le saviez-vous :

Chaque année, la déforestation tropicale engendre le dégagement de la même quantité de gaz à effet de serre que les Etats-Unis, soit plus de 20% des émissions mondiales de gaz carbonique (CO₂). La destruction annuelle de 15 millions d'hectares de forêt équivaut à l'injection de plus de 1,5 milliard de tonnes de carbone dans l'atmosphère.

COMMENT ?

Concernant les achats de bois :

- 🌿 **préférez du bois produit localement**
si vous souhaitez malgré tout utiliser des essences de bois exotiques, quelques
- 🌿 **précautions sont bonnes à prendre** pour ne pas participer à la surexploitation des forêts primaires :
 - **se renseigner sur les espèces de bois menacées de disparition** en consultant la liste de la CITES ou la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (cette liste reprend la plupart des bois exotiques importés en France) - Voir ci-dessous « En savoir plus ».
 - **choisir des bois labellisés FSC, PEFC**
Le **FSC** (Forest Stewardship Council) , créé en 1993, est un label utilisé dans le monde entier et principalement en Europe et en Amérique du Nord. Il reprend différents critères d'exploitation concernant trois grands volets : économie, social et environnement. Il assure que la production d'un produit à base de bois (ex : meuble) a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.
Le **PEFC** (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) garantit que le produit est constitué d'au moins 70% de bois issu de forêts gérées durablement en fonction de règles définies précisément région par région et prochainement au niveau national. Ce label, créé en 1998, concerne essentiellement les forêts d'Europe.

Concernant les autres achats pouvant contribuer à la déforestation :

- 🌿 **Éviter les produits contenant de l'huile de palme**, ils peuvent se cacher sous la dénomination de « Palmitate » ou encore de « Sodium Palm Kernelate ». Il y a souvent omission de leur présence dans les aliments industriels, il est seulement fait mention d'huile végétale, ce qui permet toutes les confusions.
- 🌿 **Manger de la viande deux à trois fois par semaine suffit amplement.** Préférez-la d'origine française, élevée en plein air et/ou issue de l'agriculture biologique. Ces élevages utilisent peu ou pas de tourteaux de soja provenant de territoires qui subissent la déforestation. En plus, vous participez au maintien des paysages.

Liste des espèces de bois menacées de disparition :

<http://www.iucn.org/fr/>

<http://www.cites.org/fra/index.shtml?reloaded=true>

Les différentes labellisations :

<http://www.fsc.org/>

<http://www.pefc.org/>

Le Guide des achats publics de bois :

<http://www.amisdela terre.org/Mettre-en-oeuvre-une-politique-d.html>

Je dis non au bois illégal :

<http://www.wwf.fr/s-informer/campagnes/je-dis-non-au-bois-illegal>

Pas de culture aux dépens de la forêt ! Huile de palme et soja :

<http://www.wwf.ch/fr/lewwf/notremission/forets/durable/index.cfm>